

## PAR COURRIEL

Québec, le 13 décembre 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-11-097 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 juillet dernier, concernant le projet de réserve de biodiversité du secteur des Lacs en Croix, Régis et Barnard.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Chaîne de courriel finissant le 3 décembre 2021, 8 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons qu'un document relève davantage d'Institut national de la recherche scientifique. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Coordonnées de la personne responsable

INSPQ  
Lise Couillard  
Conseillère juridique  
490, rue de la Couronne  
Québec (QC) G1K 9A9  
Tél. : 418 654-3818  
Télééc. : 418 654-3876  
[lise.couillard@adm.inrs.ca](mailto:lise.couillard@adm.inrs.ca)

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre à certains points de votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

... 2

- Étude du MRN sur les mesures à privilégier en bordure des aires protégées au Québec, 113 pages;  
[Mesures à privilégier en bordure des aires protégées au Québec pour contribuer à l'atteinte de leurs objectifs \(gouv.qc.ca\)](#)
- Identifying key ecosystem service providing areas to inform national-scale conservation planning, 14 pages;  
[Identifying key ecosystem service providing areas to inform national-scale conservation planning - IOPscience](#)
- Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Maurice 2019-2020, 11 pages;  
[91abbd\\_88ddd63cb1af4cd3b9ae9d93990bf63c.pdf \(bvsm.ca\)](#)
- Plan de rétablissement\_tortue-des-bois\_2020-2030, MFFP, 71 pages;  
[Plan de rétablissement de la tortue des bois \(Glyptemys insculpta\) au Québec — 2020-2030 \(gouv.qc.ca\)](#)
- Bulletin\_zones-parc-bassin versant, 3 pages.  
[Bulletin de conservation 2015. \(sepaq.com\)](#)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé par

Chantale Bourgault

p. j. 5

c. c. Accès à l'information – Mauricie, [dr04acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr04acces@environnement.gouv.qc.ca)

## Derhem Gosselin, Tamima

---

**De:** Beaulieu, Marie-Ève  
**Envoyé:** 3 décembre 2021 15:09  
**À:** Jean lachaume 53-54  
**Cc:** 53-54 'Luce Lafontaine'; 53-54  
philippe.boutin@mffp.gouv.qc.ca; Doyon, Pascale (04-UG/Bas-St-Maurice);  
Jasmin.Gagnon2@mffp.gouv.qc.ca; Edith.Lachance@mffp.gouv.qc.ca  
**Objet:** TR: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis

Bonjour M. Lachaume,

Ce courriel vise à rectifier certaines informations diffusées quant à la démarche du développement du réseau d'aires protégées au Québec. C'est effectivement le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) qui planifie et coordonne la démarche gouvernementale d'aires protégées. Cependant, la création d'une aire protégée sur les terres du domaine de l'État est une décision gouvernementale à la suite d'une analyse réalisée par le MELCC en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux concernés en considérant l'ensemble des aspects écologiques, sociaux et économiques des territoires ciblés.

Par ailleurs, c'est le rôle du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) de déterminer le moment opportun pour qu'un territoire soit retiré de ceux qui sont sous aménagement forestier. À cet égard, les projets d'aires protégées qui n'ont pas atteint l'étape du consensus gouvernemental sont toujours considérés dans la possibilité forestière. Conséquemment, ces territoires sont susceptibles d'être inclus dans la planification forestière, en vertu des obligations de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Pour toute question supplémentaire sur le sujet de la planification forestière, nous vous invitons à les communiquer à M. Philippe Boutin [philippe.boutin@mffp.gouv.qc.ca](mailto:philippe.boutin@mffp.gouv.qc.ca).

Quant à de nouvelles propositions d'aires protégées telles que celle des Lacs en Croix, Barnard et Régis, elles pourront être considérées dans la future démarche gouvernementale de développement du réseau d'aires protégées qui sera déterminée au cours des prochains mois. D'ici là et comme je vous l'écrivais dans un précédent courriel, nous gardons votre projet dans notre banque de propositions.

Je vous remercie de votre compréhension et je suis disponible pour en discuter si vous le souhaitez,

### **Marie-Ève Beaulieu, Biologiste, M.Sc.**

Chargée de projet

**Direction adjointe de la conservation et de la gestion des écosystèmes**

**Direction des aires protégées**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3907 poste 4473 (actuellement en télétravail)

Télécopieur : (418) 646-6169

[marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean lachaume 53-54

**Envoyé :** 24 octobre 2021 14:44

À : Doyon, Pascale (04-UG/Bas-St-Maurice) <[Pascale.Doyon@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Pascale.Doyon@mffp.gouv.qc.ca)>

Cc : ' 53-54 'Luce Lafontaine'

Gagnon, Jasmin (04-UG/Bas-St-Maurice) <[Jasmin.Gagnon2@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Jasmin.Gagnon2@mffp.gouv.qc.ca)>; Lachance, Edith (04-DGfO) <[Edith.Lachance@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Edith.Lachance@mffp.gouv.qc.ca)>; 'Beaulieu, Marie-Ève' <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Objet** : RE: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis

Bonjour Mme Doyon,

Suite à notre rencontre et différentes communications avec le MELCC, (voir ci-dessous), pouvez-vous nous confirmer que vous retirer officiellement le territoire visé de la planification forestière.

Merci de votre soutien et votre coopération.

Sincère salutations

---

**From:** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

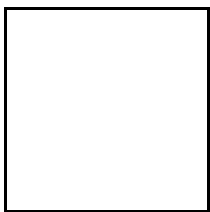
**Sent:** September 20, 2021 2:14 PM

**To:** Jean lachaum 53-54

53-54 ; 'Luce Lafontaine'

53-54

**Subject:** RE: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis



Bonjour M. Lachaume,

Je confirme que votre proposition est enregistrée dans notre banque de projets d'aires protégées. Le dossier du Lacs en Croix, Barnard et Régis pourra s'inscrire dans la prochaine démarche de création d'aires protégées visant à atteindre les nouvelles cibles qui seront fixées par le gouvernement. Par conséquent, il est approprié de retirer officiellement ce territoire de la planification forestière.

Toutefois, comme mentionné dans un précédent courriel, les analyses ne sont pas encore entamées étant donné que nous sommes toujours en attente des prochaines directives, notamment en ce qui concerne le processus des quelque 80 projets qui n'ont pas été retenus en décembre dernier.

En attendant, il me fera plaisir vous rencontrer pour échanger sur les enjeux reliés au territoire concerné et au processus d'établissement d'une réserve de biodiversité. Je suis disponible aux plages horaires suivantes :

- Mercredi 22 septembre en matinée ou en après-midi
- Jeudi 23 septembre en matinée
- Lundi 27 septembre en après-midi
- Mardi 28 septembre à partir de 13h30

Une fois la plage horaire choisie, je pourrai organiser une rencontre Teams.

Au plaisir d'échanger avec vous,

**Marie-Ève Beaulieu, Biologiste, M.Sc.**

Chargée de projet pour le développement du réseau d'aires protégées

**Direction des aires protégées**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3907 poste 4473 (actuellement en télétravail)

Télécopieur : (418) 646-6169

[marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean lachaume 53-54

**Envoyé :** 17 septembre 2021 09:42

**À :** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Cc :** 53-54 'Luce Lafontaine'

53-54

**Objet :** RE: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis

Bonjour Mme Beaulieu,

Vous trouverez ci-joint une lettre d'appui du regroupement des associations des lacs de St-Mathieu du parc à l'établissement de la réserve de biodiversité projetée. Le regroupement représente plus de la moitié de la population de la municipalité.

Également nous avons eu une rencontre avec la section régionale du ministère des forêts qui nous ont confirmé ne s'opposer d'aucune façon à l'établissement d'une réserve de biodiversité dans ce secteur. Cependant avec la confirmation officielle de votre part que le projet est à l'étude, cela permettrait de retirer officiellement le territoire de la planification forestière. Notre contact à la section régionale est Doyon, Pascale (04-UG/Bas-St-Maurice) [Pascale.Doyon@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Pascale.Doyon@mffp.gouv.qc.ca) avec laquelle vous pouvez communiquer à ce sujet.

Également, nous souhaitons organiser une rencontre virtuelle avec vous pour discuter des différents enjeux reliés au territoire concerné et au processus d'établissement d'une réserve.

Pouvez-vous nous réserver un moment dans votre agenda dans les prochaines semaines? Si oui, me communiquer votre disponibilité et je vais organiser une rencontre avec Teams

En attendant de vos nouvelles,

Sincères salutations

Jean Lachaume, ing.  
Comité Environnement des Lacs En Croix, Barnard et Régis

53-54

---

**From:** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Sent:** May 7, 2021 10:33 AM

**To:** Jean lachaume 53-54

53-54

Luce Lafontaine'

53-54

**Subject:** RE: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis

Bonjour M. Lachaume,

Je vous remercie de m'avoir transmis ces documents très pertinents.

Je vous arrive avec davantage de précisions concernant les engagements du gouvernement du Québec et nos mandats actuels au sein de la direction des aires protégées.

Comme vous l'indiquez dans votre dernier courriel, il y a effectivement des discussions à l'international afin d'établir les prochaines cibles pour 2030. Ces discussions se passent entre les États membres de la Convention sur la diversité biologique, et concernent notamment la protection du territoire, en vue de l'adoption du prochain Cadre mondial de la biodiversité lors de la 15e Conférence des Parties à Kunming (Chine) en octobre 2021. Le gouvernement du Québec est lié à la Convention sur la diversité biologique et suit de près les négociations en cours. À cet effet, le Québec verra à la mise en œuvre de ses engagements internationaux lorsque les prochaines cibles seront adoptées, dans le respect de ses priorités gouvernementales et en tenant compte des enjeux écologiques, sociaux et économiques sur son territoire.

Concernant Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions adoptée le 10 février dernier, elle a apporté un nombre considérable de modifications à la LCPN. Par exemple, elle modifie le processus de désignation d'une aire protégée sur les terres publiques, notamment en optimisant l'étape obligatoire de consultation publique. Ensuite, de nouveaux statuts sont apparus, dont les régimes d'activités devront être définis dans un règlement. La reconnaissance des autres mesures de conservation efficaces est un nouveau concept introduit dans la nouvelle mouture de la loi. Tandis que d'autres désignations ont été retirées, soit le statut projeté et le statut de réserve aquatique. Les aires protégées ayant actuellement un statut projeté et/ou de réserve aquatique sont maintenues en vigueur par les dispositions transitoires prévues à la Loi modifiant la LCPN.

Pour ces raisons, il nous est présentement impossible de travailler à la création de nouvelles aires protégées tant que les directives se soient précisées du point de vue des engagements du Québec et que la mise en place des nouveaux mécanismes prévus dans la nouvelle version de la loi ne soit aboutie. Notre travail actuel se concentre principalement

sur la gestion des aires protégées inscrites au registre, ainsi qu'à la consolidation des aires protégées possédant un statut provisoire.

Comme je l'écrivais dans mon précédent courriel, il nous fera plaisir de vous préciser les modalités de cette nouvelle démarche gouvernementale de création d'aires protégées, dès qu'elle sera entérinée par notre gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur Lachaume, ainsi qu'à vos collaborateurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Marie-Ève Beaulieu, Biologiste, M.Sc.**

Chargée de projet pour le développement du réseau d'aires protégées

**Direction des aires protégées**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : ~~(418) 521-3907 poste 4473~~ (actuellement en télétravail)

Télécopieur : (418) 646-6169

[marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean lachaume < 53-54

**Envoyé :** 6 mai 2021 19:04

**À :** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

53-54

'Luce Lafontaine'

53-54

**Objet :** RE: Réserve de biodiversité, Lacs en Croix, Barnard et Régis

Bonjour Mme Beaulieu,

Pour vous aider dans votre évaluation de notre demande de réserve de biodiversité, vous trouverez ci-jointes différentes études et publications scientifiques sur lesquelles s'appuient notre démarche.

En espérant que ces lectures vous aideront dans votre processus d'évaluation, soyez assuré que nous demeurons à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Si vous aviez besoin de plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant de vos nouvelles,

Sincères salutations

Jean Lachaume, ing.

Comité Environnement des Lacs En Croix, Barnard et Régis

53-54

---

**From:** Jean lachaume 53-54  
**Sent:** April 27, 2021 5:00 PM  
**To:** 'Beaulieu, Marie-Ève' <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>  
**Cc:** 53-54 'Luce Lafontaine' 53-54

**Subject:** RE: Réserve de biodiversité

Bonjour Mme Beaulieu,

Selon les dernières déclarations du ministre de l'environnement, dont vous trouverez copie ci-jointe, les cibles pour les aires protégées seront fixées à 30 % pour 2030 lors de la prochaine Convention sur la conservation de la diversité biologique, et le ministre s'engage à respecter ce nouvel objectif. D'ailleurs, le Canada s'est déjà engagé à 25 % pour 2025 et 30 % d'aires protégées pour 2030.

Également, force est de constater qu'il n'y a pas de changement majeur dans la nouvelle mouture de la Loi sur la conservation qui pourrait affecter notre demande.

Eu égard à cet état de fait, pouvez-vous nous confirmer que vous aller procéder à l'évaluation de notre dossier et nous faire parvenir une cédule des différentes étapes à venir.

Finalement, fait important à noter, le ministre mentionne la collaboration avec l'organisme Conservation Nature Canada pour la sélection d'aires protégées. Et Conservation Nature Canada a donné un appui inconditionnel à notre projet.

En attendant de vos nouvelles,

Sincères salutations

---

**From:** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>  
**Sent:** April 15, 2021 10:09 AM  
**To:** Jean lachaume 53-54  
53-54 'Luce Lafontaine' 53-54

**Subject:** RE: Réserve de biodiversité

Bonjour M. Lachaume,

Nous vous remercions pour le dépôt du projet de réserve de biodiversité dans le secteur des lacs en Croix, Barnard et Régis. La proposition telle que présentée semble fort pertinente sur le plan écologique.

Comme vous l'avez peut-être appris dans les récentes annonces, en décembre 2020, le Québec a franchi une étape en atteignant les cibles internationales fixées par Convention sur la conservation de la diversité biologique.

Je souhaite porter à votre attention que le gouvernement poursuivra sa démarche qui s'inscrit dans le cadre de nouveaux objectifs internationaux 2021-2030 qui seront proposés par les États membres de la Convention sur la conservation de la diversité biologique, ainsi que par la mise en place des nouveaux outils de protection issus de loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions.

Il nous fera plaisir de vous préciser les modalités de cette nouvelle démarche gouvernementale de création d'aires protégées, dès qu'elle sera entérinée par notre gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur Lachaume, ainsi qu'à vos collaborateurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Marie-Ève Beaulieu, Biologiste, M.Sc.**

Chargée de projet pour le développement du réseau d'aires protégées

**Direction des aires protégées**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : ~~(418) 521-3907 poste 4473~~ (actuellement en télétravail)

Télécopieur : (418) 646-6169

[marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean lachaume 53-54

**Envoyé :** 9 avril 2021 12:41

**À :** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Cc :** ' 53-54 'Luce Lafontaine' 53-54

**Objet :** RE: Réserve de biodiversité

Bonjour Mme Beaulieu,

Vous trouverez ci-joint une lettre d'appui de la SNAP à ajouter au dossier.

En attendant de vos nouvelles bientôt,

Sincères salutations

Jean Lachaume, ing.

Comité Environnement des Lacs En Croix, Barnard et Régis

53-54

---

**From:** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Sent:** April 1, 2021 6:09 PM

**To:** Jean lachaume 53-54

53-54

Luce Lafontaine 53-54

**Subject:** RE: Réserve de biodiversité

Bonjour monsieur Lachaume,

J'ai bien reçu votre proposition de réserve de biodiversité. Je vous reviens sous peu avec de plus amples informations.

Bonne fin de journée,

**Marie-Ève Beaulieu, Biologiste, M.Sc.**

Chargée de projet pour le développement du réseau d'aires protégées

**Direction des aires protégées**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : ~~(418) 521-3907 poste 4473~~ (actuellement en télétravail)

Télécopieur : (418) 646-6169

[marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean Lachaume 53-54

**Envoyé :** 26 mars 2021 08:15

**À :** Beaulieu, Marie-Ève <[Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaulieu@environnement.gouv.qc.ca)>

**Cc :** 53-54 Luce Lafontaine 53-54

**Objet :** Réserve de biodiversité

Bonjour Mme Beaulieu,

Après avoir tenté de communiquer avec M. André Bouchard plus tôt cette semaine, nous avons été avisé de son départ à la retraite et que vous êtes la personne ressource en ce qui concerne les aires protégées en Mauricie.

Pour faire suite à nos communications de l'année dernière, Vous trouverez ci-joint notre demande officielle pour la création d'une réserve de biodiversité dans la municipalité de Saint-Mathieu-du-parc en Mauricie. Nous avons détaillé de façon la plus concise possible les divers éléments structurants qui justifie cette demande.

Si vous avez besoin de précision ou de plus de détails sur des éléments qui le nécessiteraient, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Également, nous pouvons sur demande, vous transmettre les études de références citées dans le document.

Finalement, compte tenu des coupes forestières majeures planifiés dans un récent PAFIO qui englobent plus de la moitié de la réserve projetée, nous demandons la mise en réserve provisoire immédiate du territoire concerné pour fin de protection, en attendant le déroulement des procédures d'approbation.

Mentionnons que je serai le contact principal pour le suivi du projet.

Sincères Salutations

Jean Lachaume, ing.

Pour le Comité environnement des Lacs en Croix, Barnard et Régis

53-54